

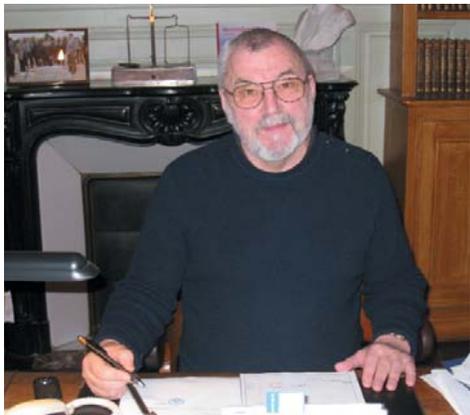


VILLE DE BAR-SUR-SEINE

Le petit Courrier

N°98 - LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JANVIER 2010

LES VŒUX DU MAIRE



Chers Barséquanais,

Au nom de la Municipalité et de tous les conseillers municipaux je présente mes meilleurs vœux pour cette année 2010, pour vous, votre famille et vos proches.

L'année 2009 malgré les difficultés que chacun a pu rencontrer, a vu la réalisation de plusieurs projets sur lesquels nous nous étions engagés ; et ce, dans plusieurs domaines comme la voirie avec le Faubourg de Troyes et les Allées de la Porte de Troyes, comme la création du site internet et la diffusion régulière du Petit Courrier, comme la distribution de colis en fin d'année pour les personnes âgées, comme la sortie de terre de la station d'épuration.

L'année 2010, au niveau des réformes annoncées, risque d'être plus difficile. Mais nous continuerons les travaux d'amélioration de la voirie (avec la rue des Fossés, le parking de la cour de la sous-préfecture) l'aide aux personnes en difficulté avec le C.C.A.S, un programme de rénovation de bâtiments anciens étalé sur deux ou trois ans (Le Petit Théâtre, la grange du Presbytère, la Maison du XVI^e, la Mairie...)

le lancement du nouveau lotissement rue de la Gare et Chemin des Pêcheurs.

Et puis, depuis le 1^{er} Janvier 2010 nous sommes regroupés au sein de l'Intercommunalité du Barséquanais, avec 30 communes et nous allons travailler ensemble sur les déchets, les zones économiques, la petite enfance et les équipements sportifs.

C'est dire si l'année 2010 va être propice à beaucoup de changements dont l'intérêt de nos concitoyens.

A tous je souhaite une bonne année !

Marcel Hurillon, Maire

LES VŒUX DES POMPIERS

**LE LIEUTENANT DOMINIQUE BARONI,
LES GRADÉS CAPORAUX
ET LES SAPEURS POMPIERS**

vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2010,
et vous remercient de l'accueil
que vous leur avez réservé lors de la visite
traditionnelle des calendriers.



LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2009

- ✓ Vote des subventions aux associations locales.
- ✓ Vote des tarifs 2010 pour la location de salles et matériels municipaux, Centre de Loisirs sans hébergement Maternel et Primaire, droits de place sur le marché, pour les cirques, les forains, redevance d'occupation des trottoirs, concessions de cimetière, copies de documents.
- ✓ Mise à disposition de locaux (classes préfabriquées) fixation du loyer.
- ✓ Approbation du premier plan d'aménagement de la forêt communale de Bar-sur-Seine assuré par l'O.N.F. (55 Ha, 50 a, 31 ca) pour la période 2009-2018.
- ✓ Création d'un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

SÉANCE DU 4 JANVIER 2010

- ✓ Désignation des délégués communaux pour la Communauté de Communes du Barséquanaise (C.C.B).
- ✓ Déclassement d'une partie de la Place de la Gare et classement d'une partie de la Rue du 14 Juillet dans le domaine public.
- ✓ Orientations budgétaires.

SÉANCE DU 18 JANVIER 2010

- ✓ Adoption des conventions avec la Ligue de l'Enseignement.
- ✓ Transformation du poste de secrétaire général de mairie en poste de directeur général des services.

INFOS MUNICIPALES

- ✓ **La Préfecture a levé l'arrêté de réquisition de la salle polyvalente** (campagne de vaccination contre la grippe A) à compter du 1^{er} février 2010.

- ✓ **Le recensement militaire obligatoire pour les français âgés de 16 ans.**

Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans.

Les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Pour l'année 2010, sont recensés les jeunes nés en 1995. **Lieu** : Mairie du domicile. **Pièces à présenter** : Carte d'identité en cours de validité, livret de famille.

- ✓ **Les élections régionales** se dérouleront les 14 et 21 mars 2010. Les scrutins seront ouverts de 8h à 18h dans la Salle Justice de Paix (rez-de-chaussée) de l'Hôtel de Ville.

- ✓ **Le recensement de la population** est en cours, il s'achèvera le 20 février 2010.

- ✓ **Opération Tranquillité Vacances**, la Police Municipale en liaison avec la Gendarmerie assurera dans le cadre de ses missions habituelles et patrouilles, des passages fréquents (la journée) à votre domicile ou à votre commerce durant votre absence. Cette opération s'appliquera toute l'année. Pour en bénéficier, vous devrez contacter 48 h avant votre départ, les services de la mairie (du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h) ou le poste de la Police Municipale situé à l'Espace Services (du lundi au vendredi de 8h à 17h30 ou le samedi de 9h à 12h).

- ✓ **Loi sur les « chiens dangereux » de 1^{re} et 2^e catégorie (loi n° 2008-582 du 20 juin 2008)**

1^{re} catégorie : Les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer l'origine par un document, exemple : Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (ces deux types de chiens sont communément appelés « pit-bulls »), Mastiff appelés « boerbulls », et Tosa.

2^e catégorie : Les chiens de garde et de défense inscrits au L.O.F. (Livret des Origines Françaises), exemple : American Staffordshire Terrier, Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler même sans inscription au L.O.F.

Tout propriétaire ou détenteur d'un chien de la 1^{re} ou 2^e catégorie doit posséder un permis de détention délivré par le maire sous peine de poursuite judiciaire.

Les démarches obligatoires du propriétaire à effectuer pour l'obtention du permis de détention de chiens de 1^{re} ou 2^e catégorie auprès de la mairie de votre lieu de résidence sont les suivantes :

> Procéder à une évaluation comportementale du chien (effectué par un vétérinaire choisi sur une liste départementale)

> Obtenir l'attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que la prévention des accidents.

> **Fournir les pièces justificatives suivantes à la Police Municipale** : Pièce d'identité du propriétaire, attestation d'assurance, carte d'identification du chien, certificat de vaccination antirabique du chien en cours de validité, évaluation comportementale, attestation d'aptitude, pour les chiens de 1^{re} catégorie un justificatif de la stérilisation de l'animal.

VACANCES D'HIVER du 8 au 19 février AU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de la Ville de Bar sur Seine ouvrira ses portes
du **lundi 8 février au vendredi 19 février 2010.**

Pour cette période trois thèmes vont être abordés selon l'âge de vos enfants.

Pour les 3/6 ans le thème « la vie des indiens »

Pendant cette période les enfants vont découvrir la vie des indiens, leurs coutumes, ils vont fabriquer des costumes avec lesquels ils défilent le vendredi 19 février sur le Marché, évidemment de nombreuses sorties sont aussi prévues (piscine, cinéma, ludothèque, wamba park).

Pour les 6/9 ans le thème « l'Empire »

Pendant cette période les enfants vont découvrir l'Empire sous Napoléon, les batailles célèbres, ils feront une reconstitution et survoleront la vie d'un des plus grands stratège de l'histoire de façon ludique, de nombreuses sorties sont prévues aussi pour cette tranche d'âge (piscine, cinéma, ludothèque, wamba park, activités avec les 10/15 ans.

Pour les 10/15 ans le thème « l'histoire des sports collectifs »

Pendant cette période ils vont découvrir l'origine des différents sports collectifs, pourront en pratiquer certains.... Et faire des recherches à la Médiathèque de Troyes.

Pour les 10/15 de nombreuses sorties sont aussi prévues (bowling, piscine, cinéma, rencontre jeux ados à Poliset, rencontre avec les ados d'Aix en Othe, activités avec les 6/9 ans.

Pour vous inscrire : du lundi au vendredi de 16h45 à 18h à l'Ecole Maternelle auprès de **Céline ou Cindy.**

Pour nous contacter :
03.25.29.75.82 / 06.84.71.14.35

Par Mail :
barsequanaille@hotmail.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (3 à 6 ans)

Sans Bon CAF.....	10,00 €
Code 1.....	5,00 €
Code 2.....	6,00 €

Code 3.....	7,00 €
Code 4.....	8,00 €

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL (3 à 6 ans)

	Enfants Bar sur Seine Par jour/enfant	Enfants Extérieurs Par jour/enfant
Code 1	3,60 €	8,50 €
Code 2	4,20 €	9,10 €
Code 3	5,00 €	9,90 €
Code 4	6,30 €	11,20 €
Sans bon CAF/sans impôt	10,00 €	14,90 €
Impôt de 1 à 762 €	12,10 €	17,00 €
Impôt au dessus de 762 €	14,00 €	19,00 €

ACCUEIL DE LOISIRS PRIMAIRE (13 à 15 ans)

	Enfants Bar sur Seine Par jour/enfant	Enfants Extérieurs Par jour/enfant
Code 1	32,55 €	52,55 €
Code 2	35,50 €	55,50 €
Code 3	39,60 €	59,60 €
Code 4	45,00 €	66,00 €
Sans bon CAF/sans impôt	63,50 €	84,50 €
Impôt de 1 à 762 €	75,00 €	95,00 €
Impôt au dessus de 762 €	85,00 €	105,00 €

Un tarif à la demi-journée sera applicable pour les enfants bénéficiant du soutien scolaire le mercredi matin.

ACCUEIL DE LOISIRS PRIMAIRE (6 à 12 ans)

	Enfants Bar sur Seine Par jour/enfant	Enfants Extérieurs Par jour/enfant
Code 1	19,55 €	45,05 €
Code 2	22,50 €	48,00 €
Code 3	26,60 €	52,10 €
Code 4	33,00 €	58,50 €
Sans bon CAF/sans impôt	51,50 €	77,00 €
Impôt de 1 à 762 €	62,00 €	87,50 €
Impôt au dessus de 762 €	72,00 €	97,50 €

CAMPS (3 à 15 ans)

	Enfants Bar sur Seine Par jour/enfant	Enfants Extérieurs Par jour/enfant
Code 1	2,32 €	7,32 €
Code 2	3,68 €	8,68 €
Code 3	7,08 €	12,08 €
Code 4	7,08 €	12,08 €
Sans bon CAF/sans impôt	16,00 €	21,00 €
Impôt de 1 à 762 €	19,00 €	24,00 €
Impôt au dessus de 762 €	22,00 €	27,00 €

En cas de période de moins de cinq jours, les tarifs seront proratisés pour un coût à la journée.

AGENDA

Février 2010

- **PERMANENCE DU CDAD 10** (Conseil Départemental d'Accès au Droit) **LE MARDI 2 FÉVRIER 2010 de 10 h à 12 h** en Mairie.

- **BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE** : Vernissage « Lumière sur le ciel » le **VENDREDI 5 FÉVRIER 2010 à 18 h 30** à la Chapelle de la bibliothèque.

- **CONCERT** : organisé par l'association « Donnez-moi le la » au Petit Théâtre Municipal 2 rue Victor Hugo. Le **SAMEDI 20 FÉVRIER 2010**.

- **BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE**, Vidéoprojection « Voyage dans le système solaire » avec Jean-Marc DARNET de l'Association Astronomique Auboise le **VENDREDI 26 FÉVRIER 2010 à 18h30**.

- **THÉÂTRE** : L'Association « Quai des Arts » présentera la Compagnie des Gens dans une pièce intitulée « Avatar » le **SAMEDI 27 FÉVRIER 2010 à 20 h 30** au gymnase Paul Portier.

- **EXPOSITION PERMANENTE** (peintures, sculptures) à la Maison du XVI^e **DU MERCREDI AU DIMANCHE DE 15H à 18H** **JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2010**.

Mars 2010

- **DON DU SANG**, organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Barséquanais les **2 ET 3 MARS 2010** à la Salle Polyvalente.

- **PERMANENCE DU CDAD 10** (Conseil Départemental d'Accès au Droit) **LE MERCREDI 3 MARS 2010 de 10h à 12h** en Mairie.

- **FNACA** : Réunion des membres du Comité le **VENDREDI 5 MARS 2010 à 16 h** en Mairie.

- **ÉCOLE DE MUSIQUE** : L'audition des classes de flûte - saxophone - clarinette de l'école de musique se déroulera le **DIMANCHE 7 MARS 2010** au Petit Théâtre Municipal.

- **OUVERTURE DE LA PÊCHE** : Elle est fixée au **SAMEDI 13 MARS 2010**. Les permis peuvent être délivrés aux points suivants : Magasin Chass'Pêche, Cycles Saunot, Station ESSO. Renseignements complémentaires auprès de M. Jack SAUNOT, Président de la Truite Barséquanaise, 138 Grande Rue - Tél : 03.25.29.80.24.

- **CONCOURS CANIN D'OBÉISSANCE** organisé par le Club Canin de Bar sur Seine, Chemin Sainte Fontaine, sur le Parc de dressage les **13 ET 14 MARS 2010**.

- **FNACA** : Cérémonie commémorative du Souvenir « Date du cessez-le-feu en AFN » le **VENDREDI 19 MARS 2010**, rassemblement devant la Mairie à **11 h 30**.

- **UNC-AFN** tiendra son assemblée générale le **DIMANCHE 21 MARS 2010 à partir de 9h**.

- **CONCERT**, organisé par les professeurs de l'École de Musique le **VENDREDI 26 mars 2010 à 21h00** à la salle polyvalente (entrée gratuite)

- **LOTO** organisé par l'A.S.P.B. le **SAMEDI 27 MARS 2010** à la salle polyvalente.

Prochainement

L'Orchestre Symphonique de l'Aube sous la direction de Gilles Millière se déroulera le **SAMEDI 24 AVRIL 2010 à 20h30** au Gymnase du Val Moré.

L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

(CALENDRIER DES MANIFESTATIONS)

- **LE SAMEDI 6 MARS 2010 à 17 h 00** à la Chapelle de la Bibliothèque avec l'Association « Quai des Arts ».

Démonstration de SLAM avec l'Association « MELZITEMO ».

- **ATELIERS DE SLAM** pour tous de 13 à 99 ans avec les intervenants de l'Association « Melzitemo » **les SAMEDIS 13 et 27 MARS 2010** à l'Espace Services et **le SAMEDI 20 MARS 2010** au Petit Théâtre.

- **RESTITUTION DU STAGE DE SLAM** : le **VENDREDI 2 AVRIL 2010 à 20h30** au Petit Théâtre 2 Rue Victor Hugo.

- **EXPOSITION DE PEINTURE** : Aquarelles avec Isabelle Gatto-Sandri du **12 MARS au 18 MARS 2010** à la Chapelle de la Bibliothèque.

Vernissage le **VENDREDI 12 MARS à 18 h 30**.

LA MARINE RECRUTE

VOUS ÊTES **ÂGÉ ENTRE 17 ET 25 ANS**. VOUS SOUHAITEZ VIVRE VOTRE MÉTIER PLUTÔT QUE DE L'EXERCER, CONCEVOIR, AGIR ET ÊTRE UTILE. QUE VOUS SOYEZ DIPLÔMÉ OU NON, **LA MARINE NATIONALE** PROPOSE CHAQUE ANNÉE ENVIRON **3500 POSTES A POURVOIR** AU TITRE DE NOMBREUX MÉTIERS (TECHNIQUES MARITIMES, MÉCANIQUE, ÉLECTRONIQUE, ÉLECTROTECHNIQUE, TÉLÉCOMMUNICATIONS, SÉCURITÉ, PROTECTION, RESTAURATION, ADMINISTRATION, ETC.).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, N'HÉSITEZ PAS A **CONTACTER LE CIRFA REIMS**

BUREAU MARINE
31, RUE DU GÉNÉRAL SARRAIL - BP 1432
51066 REIMS CEDEX

☎ 03 26 86 89 84

cirfa.reims@marine.defense.gouv.fr

